

IAS 3 spécialité Santé

La formation « IAS3 spécialité Santé » permet de satisfaire aux exigences de capacité professionnelle posées par la loi. Cette formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent acquérir le statut de mandataire en assurance à titre accessoire de leur activité principale mais qui ne disposent pas de la capacité professionnelle requise. H24 Campus est un organisme de formation spécialisé dans les domaines de l'assurance, de la banque, de la finance et de l'immobilier. Son équipe de formateurs experts vous offre un accompagnement concret.

À l'issue de cette formation, chaque participant sera capable de :

- Répondre aux exigences posées par la loi pour être mandataire en assurance au titre d'une activité accessoire à son activité principale portant sur la vente d'un bien ou d'un service.

PUBLICS CONCERNÉS & PRÉREQUIS

- **Public concerné :** Toute personne souhaitant obtenir le statut d'intermédiaire en opération d'assurances.
- **Conditions d'accès :** Avoir des notions en assurance et en intermédiation, connaître le vocabulaire associé au secteur d'activité concerné.

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

L'accès à la formation se fera dans un délai minimum de 72 heures ouvrées après acceptation par le client de la formation (signature du contrat ou convention), lors d'un achat en ligne via CB l'accès à la formation est instantané.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Direction Pédagogique :
Sylvie CANAC, Présidente H24 CAMPUS



Durée de la formation :

15 h



Modalité :

E-Learning



Eligible :

OPCO, AGEFICE, FIFPL



Tarif :

299 €



PROGRAMME

L'assurance contre les risques corporels (incapacité-invalidité-décès)

- Les règles de la sécurité sociale.
- Les conditions de souscription et de tarification.
- Les garanties et les exclusions.
- Les prestations et leur règlement.

La dépendance

- Le risque dépendance.
- Les conditions de souscription et de tarification.
- Les prestations et leur règlement.

L'assurance complémentaire santé

- L'articulation de l'assurance maladie obligatoire et de l'assurance maladie complémentaire.
- Les conditions de souscription et de tarification.
- Les garanties et les exclusions.
- Les modes de règlement et remboursements.
- Les services à la personne et les prestations d'assistance.



MOYENS & OUTILS UTILISÉS

Plateforme pédagogique 100% compatible sur tous supports informatiques et accessible 7j/7 et 24h/24. Nécessite un ordinateur et un accès internet. Le parcours de formation met à disposition des ressources vidéos, sonores et des supports téléchargeables au format pdf.



MODALITÉS D'EXAMEN

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances. Pour être lauréat de la formation, l'apprenant devra obtenir une note à plus de 50% de bonnes réponses.

Les chiffres
de cette formation

100%
de réussite

90%
de satisfaction

91
stagiaires



**Vous êtes intéressé(e)s par
cette formation**

Contactez un conseiller formation :
05 32 74 83 00 | contact@h24campus.com



IAS 3 spécialité Emprunteur

La formation « IAS3 spécialité Emprunteur » permet de satisfaire aux exigences de capacité professionnelle posées par la loi. Cette formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent acquérir le statut de mandataire en assurance à titre accessoire de leur activité principale mais qui ne disposent pas de la capacité professionnelle requise. H24 Campus est un organisme de formation spécialisé dans les domaines de l'assurance, de la banque, de la finance et de l'immobilier. Son équipe de formateurs experts vous offre un accompagnement concret.

À l'issue de cette formation, chaque participant sera capable de :

- Répondre aux exigences posées par la loi pour être mandataire en assurance au titre d'une activité accessoire à son activité principale portant sur la vente d'un bien ou d'un service.

PUBLICS CONCERNÉS & PRÉREQUIS

- **Public concerné :** Toute personne souhaitant obtenir le statut d'intermédiaire en opération d'assurances.
- **Conditions d'accès :** Avoir des notions en assurance et en intermédiation, connaître le vocabulaire associé au secteur d'activité concerné.

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

L'accès à la formation se fera dans un délai minimum de 72 heures ouvrées après acceptation par le client de la formation (signature du contrat ou convention), lors d'un achat en ligne via CB l'accès à la formation est instantané.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Direction Pédagogique :
Sylvie CANAC, Présidente H24 CAMPUS



Durée de la formation :

15 h



Modalité :

E-Learning



Eligible :

OPCO, AGEFICE, FIFPL



Tarif :

299 €



PROGRAMME

Introduction à l'assurance emprunteur

- Objectifs et principes de base.
- Cadre réglementaire et législatif.
- Acteurs du marché et rôles.

Produits d'assurance emprunteur

- Présentation des garanties.
- Conditions de souscription.
- Tarification et exemples.

Cadre légal et réglementaire

- Lois et réformes clés.
- Obligations et devoirs.
- Fiche standardisée d'information.

Souscription et gestion du contrat

- Processus de souscription.
- Évaluation des risques.
- Gestion du contrat et modifications.

La gestion des sinistres

- Déclaration et procédure.
- Expertise médicale.

Distribution et relation client

- Canaux de distribution.
- Conseil client et éthique.
- Stratégies de vente.

Innovations et tendances

- Digitalisation et produits en ligne.
- Tendances du marché.
- Réglementation européenne et impact.



MOYENS & OUTILS UTILISÉS

Plateforme pédagogique 100% compatible sur tous supports informatiques et accessible 7j/7 et 24h/24. Nécessite un ordinateur et un accès internet. Le parcours de formation met à disposition des ressources vidéos, sonores et des supports téléchargeables au format pdf.



MODALITÉS D'EXAMEN

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances. Pour être lauréat de la formation, l'apprenant devra obtenir une note à plus de 50% de bonnes réponses.

Les chiffres
de cette formation

100%
de réussite

90%
de satisfaction

11
stagiaires



**Vous êtes intéressé(e)s par
cette formation**

Contactez un conseiller formation :
05 32 74 83 00 | contact@h24campus.com



IAS 3 spécialité IARD

La formation « IAS3 spécialité IARD » permet de satisfaire aux exigences de capacité professionnelle posées par la loi. Cette formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent acquérir le statut de mandataire en assurance à titre accessoire de leur activité principale mais qui ne disposent pas de la capacité professionnelle requise. H24 Campus est un organisme de formation spécialisé dans les domaines de l'assurance, de la banque, de la finance et de l'immobilier. Son équipe de formateurs experts vous offre un accompagnement concret.

À l'issue de cette formation, chaque participant sera capable de :

- Répondre aux exigences posées par la loi pour être mandataire en assurance au titre d'une activité accessoire à son activité principale portant sur la vente d'un bien ou d'un service.

PUBLICS CONCERNÉS & PRÉREQUIS

- **Public concerné :** Toute personne souhaitant obtenir le statut d'intermédiaire en opération d'assurances.
- **Conditions d'accès :** Avoir des notions en assurance et en intermédiation, connaître le vocabulaire associé au secteur d'activité concerné.

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

L'accès à la formation se fera dans un délai minimum de 72 heures ouvrées après acceptation par le client de la formation (signature du contrat ou convention), lors d'un achat en ligne via CB l'accès à la formation est instantané.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Direction Pédagogique :
Sylvie CANAC, Présidente H24 CAMPUS



Durée de la formation :

15 h



Modalité :

E-Learning



Eligible :

OPCO, AGEFICE, FIFPL



Tarif :

299 €



PROGRAMME

Appréciation et sélection des risques

- La mutualisation des risques
- Les catégories de risques et d'assurances
- La sélection des risques
- La division du risques

Fonctionnement du contrat

- Le contrat d'assurance
- La souscription
- L'adéquation des garanties pendant la durée du contrat
- La non-conformité du contrat

Obligations de l'assuré

- Le paiement des cotisations
- Les obligations en cas de sinistre

Auto garanties / souscription / tarification

- Les différents types de contrats automobiles
- L'assurance obligatoire
- Les garanties facultatives
- La connaissance client
- La tarification

Multirisque habitation

- Le marché
- Les contrats
- Les garanties
- Les sinistres

Convention IRSI

- Rappel de la convention CIDRE
- Champ d'application de la convention IRSI
- Désignation et rôle de l'assureur gestionnaire
- La recherche de fuite
- Désignation des tranches 1 et 2
- Évaluation, expertise, prise en charge des dommages et recours par tranche

Garanties responsabilité civile

- Les garanties de la responsabilité civile de l'entreprise
- Les aggravations en responsabilité
- Les garanties optionnelles pour l'entreprise
- Les exclusions et limites du contrat



MOYENS & OUTILS UTILISÉS

Plateforme pédagogique 100% compatible sur tous supports informatiques et accessible 7j/7 et 24h/24. Nécessite un ordinateur et un accès internet. Le parcours de formation met à disposition des ressources vidéos, sonores et des supports téléchargeables au format pdf.



MODALITÉS D'EXAMEN

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances. Pour être lauréat de la formation, l'apprenant devra obtenir une note à plus de 50% de bonnes réponses.

Les chiffres
de cette formation

100%
de réussite

90%
de satisfaction

1
stagiaires



**Vous êtes intéressé(e)s par
cette formation**

Contactez un conseiller formation :
05 32 74 83 00 | contact@h24campus.com



IAS 3 spécialité Auto

La formation « IAS3 spécialité Auto » permet de satisfaire aux exigences de capacité professionnelle posées par la loi. Cette formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent acquérir le statut de mandataire en assurance à titre accessoire de leur activité principale mais qui ne disposent pas de la capacité professionnelle requise. H24 Campus est un organisme de formation spécialisé dans les domaines de l'assurance, de la banque, de la finance et de l'immobilier. Son équipe de formateurs experts vous offre un accompagnement concret.

À l'issue de cette formation, chaque participant sera capable de :

- Répondre aux exigences posées par la loi pour être mandataire en assurance au titre d'une activité accessoire à son activité principale portant sur la vente d'un bien ou d'un service.

PUBLICS CONCERNÉS & PRÉREQUIS

- **Public concerné :** Toute personne souhaitant obtenir le statut d'intermédiaire en opération d'assurances.
- **Conditions d'accès :** Avoir des notions en assurance et en intermédiation, connaître le vocabulaire associé au secteur d'activité concerné.

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

L'accès à la formation se fera dans un délai minimum de 72 heures ouvrées après acceptation par le client de la formation (signature du contrat ou convention), lors d'un achat en ligne via CB l'accès à la formation est instantané.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Direction Pédagogique :
Sylvie CANAC, Présidente H24 CAMPUS



Durée de la formation :

15 h



Modalité :

E-Learning



Eligible :

OPCO, AGEFICE, FIFPL



Tarif :

299 €



PROGRAMME

Appréciation et sélection des risques

- La mutualisation des risques
- Les catégories de risques et d'assurances
- La sélection des risques
- La division du risques

Fonctionnement du contrat

- Le contrat d'assurance
- La souscription
- L'adéquation des garanties pendant la durée du contrat

Obligations de l'assuré

- Le paiement des cotisations
- Les obligations en cas de sinistre

Auto garanties / souscription / tarification

- Les différents types de contrats automobiles
- L'assurance obligatoire
- Les garanties facultatives
- La connaissance client
- La tarification

Convention et gestion des sinistres

- Les éléments communs
- La convention IRSA
- La convention IRCA
- Les sinistres contractuels

Garanties responsabilité civile

- Les garanties de la responsabilité civile de l'entreprise
- Les aggravations en responsabilité
- Les garanties optionnelles pour l'entreprise
- Les exclusions et limites du contrat



MOYENS & OUTILS UTILISÉS

Plateforme pédagogique 100% compatible sur tous supports informatiques et accessible 7j/7 et 24h/24. Nécessite un ordinateur et un accès internet. Le parcours de formation met à disposition des ressources vidéos, sonores et des supports téléchargeables au format pdf.



MODALITÉS D'EXAMEN

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances. Pour être lauréat de la formation, l'apprenant devra obtenir une note à plus de 50% de bonnes réponses.



**Vous êtes intéressé(e)s par
cette formation**

Contactez un conseiller formation :
05 32 74 83 00 | contact@h24campus.com



IOBSP complémentaire

Le Livret de formatio « IOBSP complémentaire » permet de satisfaire aux exigences de capacité professionnelle posées par l'arrêté du 18 juillet 2022. Cette formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent acquérir le statut de courtier en en opérations de banque et services de paiement mais qui ne disposent pas de la capacité professionnelle requise. H24 Campus est un organisme de formation spécialisé dans les domaines de l'assurance, de la banque, de la finance et de l'immobilier. Son équipe de formateurs experts vous offre un accompagnement concret.

À l'issue de cette formation, chaque participant sera capable de :

- Répondre aux exigences du livret formation posées par la loi pour les Intermédiaires en Opérations de Banque et Services de Paiement (délivrance du livret niveau I).
- Justifier auprès de l'ORIAS de sa capacité professionnelle en tant que courtier en financement ou mandataire non exclusif.
- Répondre aux obligations légales entrées en vigueur au 18 juillet 2022.

PUBLICS CONCERNÉS & PRÉREQUIS

- **Public concerné :** Toute personne souhaitant obtenir le statut courtier en opération de banque et services de paiement et en capacité de fournir une attestation d'expérience professionnelle en complément.
- **Conditions d'accès :** Avoir des notions en banque et en financement, Connaître le vocabulaire associé au secteur d'activité concerné, Détenir une attestation d'expérience professionnelle.

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

L'accès à la formation se fera dans un délai minimum de 72 heures ouvrées après acceptation par le client de la formation (signature du contrat ou convention), lors d'un achat en ligne via CB l'accès à la formation est instantané.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Direction Pédagogique :
Sylvie CANAC, Présidente H24 CAMPUS



Durée de la formation :

40 h



Modalité :

E-Learning



Eligible :

OPCO, AGEFICE, FIFPL



Tarif :

540 €



PROGRAMME

TRONC COMMUN

- **UE1** : Les savoirs généraux : Les différentes catégories réglementaires d'IOBSP (art. R. 519-4 COMOFI) et les modalités d'exercice de l'activité : contenus et limites.
- **UE2** : Connaissances générales sur le crédit : Analyse des caractéristiques financières d'un crédit.
- **UE3** : Notions générales sur les garanties : Notions générales sur les sûretés.
- **UE4** : Notions générales sur les assurances des emprunteurs : Généralités.
- **UE5** : Les règles de bonne conduite : La protection du client, La prévention du surendettement et l'endettement responsable.
- **UE6** : Contrôles et sanctions : Connaissance des infractions et manquements relatifs au non-respect des règles figurant au titre Ier du livre III du code de la consommation et de leurs sanctions, Rôle de l'autorité de publicité.

MODULES DE SPÉCIALITÉ

- **Module n°1** : Crédit à la consommation et crédit de trésorerie (6 heures).
- **Module n°2** : le regroupement de crédits (6 heures).
- **Module n°3** : Les services de paiements (4 heures).
- **Module n°4** : Le crédit immobilier (12 heures).



MOYENS & OUTILS UTILISÉS

Plateforme pédagogique 100% compatible sur tous supports informatiques et accessible 7j/7 et 24h/24. Nécessite un ordinateur et un accès internet. Le parcours de formation met à disposition des ressources vidéos, sonores et des supports téléchargeables au format pdf.



MODALITÉS D'EXAMEN

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances. Pour être lauréat de la formation, l'apprenant devra obtenir une note à plus de 50% de bonnes réponses.



**Vous êtes intéressé(e)s par
cette formation**

Contactez un conseiller formation :
05 32 74 83 00 | contact@h24campus.com



De mandataire à courtier en assurance (Passerelle ORIAS IAS1)

La formation à De mandataire à courtier en assurance (Passerelle ORIAS IAS1) permet de satisfaire aux exigences de capacité professionnelle posées par la loi. Cette formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent acquérir le statut de courtier ou agent général en assurance mais qui ne disposent pas de la capacité professionnelle requise. H24 Campus est un organisme de formation spécialisé dans les domaines de l'assurance, de la banque, de la finance et de l'immobilier. Son équipe de formateurs experts vous offre un accompagnement concret.

À l'issue de cette formation, chaque participant sera capable de :

- Répondre aux exigences du livret formation posées par la loi pour les courtiers et agents généraux en assurance (délivrance du livret niveau 1).
- Être immatriculé(e) auprès de l'ORIAS en tant que courtier ou agent général.

PUBLICS CONCERNÉS & PRÉREQUIS

- **Public concerné :** Toute personne souhaitant obtenir le statut d'intermédiaire en opération d'assurances et qui a déjà la capacité professionnelle pour le statut de mandataire.
- **Conditions d'accès :** Avoir la capacité professionnelle de niveau 2 en assurance.

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

L'accès à la formation se fera dans un délai minimum de 72 heures ouvrées après acceptation par le client de la formation (signature du contrat ou convention), lors d'un achat en ligne via CB l'accès à la formation est instantané.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Direction Pédagogique :
Sylvie CANAC, Présidente H24 CAMPUS



Durée de la formation :

65 h



Modalité :

E-Learning



Eligible :

OPCO, AGEFICE, FIFPL



Tarif :

650 €



PROGRAMME

2 unités au choix entre les unités 3,4 et 5

UNITÉ 3 : Assurances vie et capitalisation

- La prise en compte des besoins.
- Les principales catégories de contrats.
- Assurances en cas de vie/assurances en cas de décès/assurances mixtes.
- Contrats en euros et contrats en unités de compte.

UNITÉ 4 : Les contrats collectifs

- L'assurance de groupe.
- Contrats collectifs au profit des salariés.

UNITÉ 5 : Assurances de biens et de responsabilité

- L'appréciation et la sélection du risque.
- Les différents types de contrats.
- Les assurances des risques d'entreprises.
- La présentation des garanties et la tarification.
- La vie du contrat.



MOYENS & OUTILS UTILISÉS

Plateforme pédagogique 100% compatible sur tous supports informatiques et accessible 7j/7 et 24h/24. Nécessite un ordinateur et un accès internet. Le parcours de formation met à disposition des ressources vidéos, sonores et des supports téléchargeables au format pdf.



MODALITÉS D'EXAMEN

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances. Pour être lauréat de la formation, l'apprenant devra obtenir une note à plus de 50% de bonnes réponses.

Les chiffres
de cette formation

100%
de réussite

90%
de satisfaction

3
stagiaires



**Vous êtes intéressé(e)s par
cette formation**

Contactez un conseiller formation :
05 32 74 83 00 | contact@h24campus.com



Mandataire en crédit (ORIAS IOBSP2)

La formation « Mandataire en crédit (ORIAS IOBSP2) » permet de satisfaire aux exigences de capacité professionnelle posées par l'arrêté du 18 juillet 2022. Cette formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent acquérir le statut de mandataire en opérations de banque et services de paiement mais qui ne disposent pas de la capacité professionnelle requise. H24 Campus est un organisme de formation spécialisé dans les domaines de l'assurance, de la banque, de la finance et de l'immobilier. Son équipe de formateurs experts vous offre un accompagnement concret.

À l'issue de cette formation, chaque participant sera capable de :

- Répondre aux exigences du livret formation posées par la loi pour les Mandataires en Opérations de Banque et Services de Paiement (délivrance du livret niveau II).
- Justifier auprès de l'ORIAS de sa capacité professionnelle en tant que mandataire en financement ou mandataire non exclusif.
- Répondre aux obligations légales entrées en vigueur au 18 juillet 2022.

PUBLICS CONCERNÉS & PRÉREQUIS

- **Public concerné :** Toute personne souhaitant obtenir le statut mandataire en opération de banque et services de paiement.
- **Conditions d'accès :** Avoir des notions en banque et en financement, Connaître le vocabulaire associé au secteur d'activité concerné.

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

L'accès à la formation se fera dans un délai minimum de 72 heures ouvrées après acceptation par le client de la formation (signature du contrat ou convention), lors d'un achat en ligne via CB l'accès à la formation est instantané.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Direction Pédagogique :
Sylvie CANAC, Présidente H24 CAMPUS



Durée de la formation :

80 h



Modalité :

E-Learning



Eligible :

OPCO, AGEFICE, FIFPL



Tarif :

650 €



PROGRAMME

TRONC COMMUN (30 heures)

- **UE1** : Les savoirs généraux : Les différentes catégories réglementaires d'IOBSP (art. R. 519-4 COMOFI) et les modalités d'exercice de l'activité : contenus et limites.
- **UE2** : Connaissances générales sur le crédit : Analyse des caractéristiques financières d'un crédit.
- **UE3** : Notions générales sur les garanties : Notions générales sur les sûretés.
- **UE4** : Notions générales sur les assurances des emprunteurs : Généralités.
- **UE5** : Les règles de bonne conduite : La protection du client, La prévention du surendettement et l'endettement responsable.
- **UE6** : Contrôles et sanctions : Connaissance des infractions et manquements relatifs au non-respect des règles figurant au titre Ier du livre III du code de la consommation et de leurs sanctions, Rôle de l'autorité de publicité.

MODULES DE SPÉCIALITÉ

- **Module n°1** : Crédit à la consommation et crédit de trésorerie (12 heures).
- **Module n°2** : le regroupement de crédits (12 heures).
- **Module n°3** : Les services de paiements (6 heures).
- **Module n°4** : Le crédit immobilier (20 heures).



MOYENS & OUTILS UTILISÉS

Plateforme pédagogique 100% compatible sur tous supports informatiques et accessible 7j/7 et 24h/24. Nécessite un ordinateur et un accès internet. Le parcours de formation met à disposition des ressources vidéos, sonores et des supports téléchargeables au format pdf.



MODALITÉS D'EXAMEN

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances. Pour être lauréat de la formation, l'apprenant devra obtenir une note à plus de 50% de bonnes réponses.



**Vous êtes intéressé(e)s par
cette formation**

Contactez un conseiller formation :
05 32 74 83 00 | contact@h24campus.com



Mandataire en crédit avec assurance en accessoire (ORIAS IOBSP2 et IAS3)

La formation « Mandataire en crédit avec assurance en accessoire (ORIAS IOBSP2 et IAS3) » permet de satisfaire aux exigences de capacité professionnelle posées par l'arrêté du 4 avril 2012. Cette formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent acquérir le statut de mandataire en opérations de banque et services de paiement mais qui ne disposent pas de la capacité professionnelle requise. Cette formation allie les compétences de professionnels du secteur afin de proposer un parcours adapté au terrain. L'attestation de stage « mandataire en assurance à titre accessoire » permet de satisfaire aux exigences de capacité professionnelle posées par la loi. Cette formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent exercer l'activité d'intermédiation à titre accessoire de leur activité principale en complément du courtage en crédit. H24 Campus est un organisme de formation spécialisé dans les domaines de l'assurance, de la banque, de la finance et de l'immobilier. Son équipe de formateurs experts vous offre un accompagnement concret.

À l'issue de cette formation, chaque participant sera capable de :

- Répondre aux exigences du livret formation posées par la loi pour les Mandataires en Opérations de Banque et Services de Paiement (délivrance du livret niveau II).
- Justifier auprès de l'ORIAS de sa capacité professionnelle en tant que mandataire en financement ou mandataire non exclusif.
- Répondre aux obligations légales entrées en vigueur au 18 juillet 2022.

PUBLICS CONCERNÉS & PRÉREQUIS

- **Public concerné :** Toute personne souhaitant obtenir le statut de mandataire en opérations de banque et services de paiement, avec la possibilité de proposer des assurances en tant qu'activité accessoire.
- **Conditions d'accès :** Aucune.

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

L'accès à la formation se fera dans un délai minimum de 72 heures ouvrées après acceptation par le client de la formation (signature du contrat ou convention), lors d'un achat en ligne via CB l'accès à la formation est instantané.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Direction Pédagogique :
Sylvie CANAC, Présidente H24 CAMPUS



Durée de la formation :

95 h



Modalité :

E-Learning



Eligible :

OPCO, AGEFICE, FIFPL



Tarif :

790 €



PROGRAMME

TRONC COMMUN (30 heures)

- UE1 : Les savoirs généraux : Les différentes catégories réglementaires d'IOBSP (art. R. 519-4 COMOFI) et les modalités d'exercice de l'activité : contenus et limites.
- UE2 : Connaissances générales sur le crédit : Analyse des caractéristiques financières d'un crédit.
- UE3 : Notions générales sur les garanties : Notions générales sur les sûretés.
- UE4 : Notions générales sur les assurances des emprunteurs : Généralités.
- UE5 : Les règles de bonne conduite : La protection du client, La prévention du surendettement et l'endettement responsable.
- UE6 : Contrôles et sanctions : Connaissance des infractions et manquements relatifs au non-respect des règles figurant au titre Ier du livre III du code de la consommation et de leurs sanctions, Rôle de l'autorité de publicité.

MODULES DE SPÉCIALITÉ

- Module n°1 : Crédit à la consommation et crédit de trésorerie (12 heures).
- Module n°2 : Le regroupement de crédits (12 heures).
- Module n°3 : Les services de paiements (6 heures).
- Module n°4 : Le crédit immobilier (20 heures).

IAS3 au choix :

- Spécialité santé.
- Spécialité emprunteur.
- Spécialité IARD.
- Spécialité Auto.



MOYENS & OUTILS UTILISÉS

Plateforme pédagogique 100% compatible sur tous supports informatiques et accessible 7j/7 et 24h/24. Nécessite un ordinateur et un accès internet. Le parcours de formation met à disposition des ressources vidéos, sonores et des supports téléchargeables au format pdf.



MODALITÉS D'EXAMEN

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances. Pour être lauréat de la formation, l'apprenant devra obtenir une note à plus de 50% de bonnes réponses.



**Vous êtes intéressé(e)s par
cette formation**

Contactez un conseiller formation :
05 32 74 83 00 | contact@h24campus.com



Courtier en crédit (ORIAS OBSP1)

Le Livret de formation « Courtier en crédit (ORIAS OBSP1) » permet de satisfaire aux exigences de capacité professionnelle posées par l'arrêté du 18 juillet 2022. Cette formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent acquérir le statut de courtier en opérations de banque et services de paiement mais qui ne disposent pas de la capacité professionnelle requise. H24 Campus est un organisme de formation spécialisé dans les domaines de l'assurance, de la banque, de la finance et de l'immobilier. Son équipe de formateurs experts vous offre un accompagnement concret.

À l'issue de cette formation, chaque participant sera capable de :

- Répondre aux exigences du livret formation posées par la loi pour les Intermédiaires en Opérations de Banque et Services de Paiement (délivrance du livret niveau I).
- Justifier auprès de l'ORIAS de sa capacité professionnelle en tant que courtier en financement ou mandataire non exclusif.
- Répondre aux obligations légales entrées en vigueur au 18 juillet 2022.

PUBLICS CONCERNÉS & PRÉREQUIS

• **Public concerné :** Toute personne souhaitant obtenir le statut courtier en opération de banque et services de paiement.

• **Conditions d'accès :** Avoir des notions en banque et en financement, connaître le vocabulaire associé au secteur d'activité concerné.

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

L'accès à la formation se fera dans un délai minimum de 72 heures ouvrées après acceptation par le client de la formation (signature du contrat ou convention), lors d'un achat en ligne via CB l'accès à la formation est instantané.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Direction Pédagogique :
Sylvie CANAC, Présidente H24 CAMPUS



Durée de la formation :

150 h



Modalité :

E-Learning



Eligible :

OPCO, AGEFICE, FIFPL



Tarif :

1 100 €



PROGRAMME

TRONC COMMUN (60 heures)

- **UE1** : Les savoirs généraux : Les différentes catégories réglementaires d'IOBSP (art. R. 519-4 COMOFI) et les modalités d'exercice de l'activité : contenus et limites.
- **UE2** : Connaissances générales sur le crédit : Analyse des caractéristiques financières d'un crédit.
- **UE3** : Notions générales sur les garanties : Notions générales sur les sûretés.
- **UE4** : Notions générales sur les assurances des emprunteurs : Généralités.
- **UE5** : Les règles de bonne conduite : La protection du client, La prévention du surendettement et l'endettement responsable.
- **UE6** : Contrôles et sanctions : Connaissance des infractions et manquements relatifs au non-respect des règles figurant au titre Ier du livre III du code de la consommation et de leurs sanctions, Rôle de l'autorité de publicité.

MODULES DE SPÉCIALITÉ

- **MODULE n°1** : Crédit à la consommation et crédit de trésorerie (20 heures).
- **MODULE n°2** : le regroupement de crédits (20 heures).
- **MODULE n°3** : Les services de paiements (10 heures).
- **MODULE n°4** : Le crédit immobilier (40 heures).



MOYENS & OUTILS UTILISÉS

Plateforme pédagogique 100% compatible sur tous supports informatiques et accessible 7j/7 et 24h/24. Nécessite un ordinateur et un accès internet. Le parcours de formation met à disposition des ressources vidéos, sonores et des supports téléchargeables au format pdf.



MODALITÉS D'EXAMEN

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances. Pour être lauréat de la formation, l'apprenant devra obtenir une note à plus de 50% de bonnes réponses.

Les chiffres
de cette formation

100%
de réussite

90%
de satisfaction

4
stagiaires



**Vous êtes intéressé(e)s par
cette formation**

Contactez un conseiller formation :
05 32 74 83 00 | contact@h24campus.com



Mandataire en assurance (ORIAS IAS2)

La formation « Mandataire en assurance (ORIAS IAS2) » permet de satisfaire aux exigences de capacité professionnelle posées par la loi. Cette formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent acquérir le statut de mandataire en assurance mais qui ne disposent pas de la capacité professionnelle requise. H24 Campus est un organisme de formation spécialisé dans les domaines de l'assurance, de la banque, de la finance et de l'immobilier. Son équipe de formateurs experts vous offre un accompagnement concret.

À l'issue de cette formation, chaque participant sera capable de :

- Répondre aux exigences du livret formation posées par la loi pour mandataires en assurance (délivrance du livret niveau II).
- Être immatriculé(e) auprès de l'ORIAS en tant que mandataire en assurance.

PUBLICS CONCERNÉS & PRÉREQUIS

• **Public concerné :** Toute personne souhaitant obtenir le statut d'intermédiaire en opération d'assurances.

• **Conditions d'accès :** Avoir des notions en assurance et en intermédiation, connaître le vocabulaire associé au secteur d'activité concerné.

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

L'accès à la formation se fera dans un délai minimum de 72 heures ouvrées après acceptation par le client de la formation (signature du contrat ou convention), lors d'un achat en ligne via CB l'accès à la formation est instantané.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Direction Pédagogique :
Sylvie CANAC, Présidente H24 CAMPUS



Durée de la formation :

150 h



Modalité :

E-Learning



Eligible :

OPCO, AGEFICE, FIFPL



Tarif :

650 €



PROGRAMME

Unités 1 et 2 obligatoires :

- **UNITÉ 1** : Les savoirs généraux.
- **UNITÉ 2** : Les assurances de personnes (incapacité, invalidité, décès, dépendance, santé).

Une unité au choix parmi les 3 unités suivantes :

- **UNITÉ 3** : Assurances vie et capitalisation.
- **UNITÉ 4** : Les contrats collectifs.
- **UNITÉ 5** : Assurances de biens et de responsabilité.



MOYENS & OUTILS UTILISÉS

Plateforme pédagogique 100% compatible sur tous supports informatiques et accessible 7j/7 et 24h/24. Nécessite un ordinateur et un accès internet. Le parcours de formation met à disposition des ressources vidéos, sonores et des supports téléchargeables au format pdf.



MODALITÉS D'EXAMEN

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances. Pour être lauréat de la formation, l'apprenant devra obtenir une note à plus de 50% de bonnes réponses.

Les chiffres
de cette formation

100%
de réussite

90%
de satisfaction

18
stagiaires



**Vous êtes intéressé(e)s par
cette formation**

Contactez un conseiller formation :
05 32 74 83 00 | contact@h24campus.com



Conseiller en investissements financiers (CIF)

Le Livret de formation « Conseiller en investissements financiers » permet de satisfaire aux exigences de capacité professionnelle posées par le décret du 24 avril 2013. Cette formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent acquérir le statut de conseiller en investissements financiers mais qui ne disposent pas de la capacité professionnelle requise. H24 Campus est un organisme de formation spécialisé dans les domaines de l'assurance, de la banque, de la finance et de l'immobilier. Son équipe de formateurs experts vous offre un accompagnement concret.

À l'issue de cette formation, chaque participant sera capable de :

- Répondre aux exigences fixées par l'AMF en matière de compétence professionnelle des Conseillers en Investissements Financiers.
- Connaître l'ensemble de l'environnement technique et réglementaire de l'activité.

PUBLICS CONCERNÉS & PRÉREQUIS

• **Public concerné :** Toute personne souhaitant obtenir le statut de Conseiller en investissements financiers.

• **Conditions d'accès :** Avoir des notions en services et marchés financiers, connaître le vocabulaire associé au secteur d'activité concerné.

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

L'accès à la formation se fera dans un délai minimum de 72 heures ouvrées après acceptation par le client de la formation (signature du contrat ou convention), lors d'un achat en ligne via CB l'accès à la formation est instantané.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Direction Pédagogique :
Sylvie CANAC, Présidente H24 CAMPUS



Durée de la formation :

150 h



Modalité :

E-Learning



Eligible :

OPCO, AGEFICE, FIFPL



Tarif :

1 100 €



PROGRAMME

UNITÉ 1 : Connaissances générales sur le conseil en investissements financiers

- Le statut de Conseiller en Investissements Financiers.
- Les instruments financiers.
- La supervision des Conseillers en Investissements Financiers.

UNITÉ 2 : Connaissances générales sur les modes de commercialisation des instruments financiers

- Le démarchage bancaire ou financier et la fourniture à distance des services financiers.
- Les services d'investissement.
- Le régime de l'offre au public de titres financiers.
- Les différents types de risques.

UNITÉ 3 : Les règles de bonne conduite des conseillers en investissements financiers

- La confidentialité, la protection des données personnelles et l'enregistrement et la conservation des données.
- Les conflits d'intérêts : prévention, gestion et traitement.
- La connaissance et l'évaluation du client.
- L'obligation de vérifier le caractère adéquat produit/service recommandé.

UNITÉ 4 : Les règles d'organisation des conseillers en investissements financiers

- La réglementation pour la lutte contre le blanchiment et des capitaux et le financement du terrorisme.
- Le traitement des réclamations des clients.



MOYENS & OUTILS UTILISÉS

Plateforme pédagogique 100% compatible sur tous supports informatiques et accessible 7j/7 et 24h/24. Nécessite un ordinateur et un accès internet. Le parcours de formation met à disposition des ressources vidéos, sonores et des supports téléchargeables au format pdf.



MODALITÉS D'EXAMEN

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances. Pour être lauréat de la formation, l'apprenant devra obtenir une note à plus de 50% de bonnes réponses.

Les chiffres
de cette formation

100%
de réussite

90%
de satisfaction

4
stagiaires



**Vous êtes intéressé(e)s par
cette formation**

Contactez un conseiller formation :
05 32 74 83 00 | contact@h24campus.com



Courtier en assurance (ORIAS IAS1)

La formation « Courtier en assurance (ORIAS IAS1) » permet de satisfaire aux exigences de capacité professionnelle posées par la loi. Cette formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent acquérir le statut de courtier ou agent général en assurance mais qui ne disposent pas de la capacité professionnelle requise. H24 Campus est un organisme de formation spécialisé dans les domaines de l'assurance, de la banque, de la finance et de l'immobilier. Son équipe de formateurs experts vous offre un accompagnement concret.

À l'issue de cette formation, chaque participant sera capable de :

- Répondre aux exigences du livret formation posées par la loi pour les courtiers et agents généraux en assurance (délivrance du livret niveau I).
- Être immatriculé(e) auprès de l'ORIAS en tant que courtier ou agent général.

PUBLICS CONCERNÉS & PRÉREQUIS

• **Public concerné :** Toute personne souhaitant obtenir le statut d'intermédiaire en opération d'assurances.

• **Conditions d'accès :** Avoir des notions en assurance et en intermédiation, Connaître le vocabulaire associé au secteur d'activité concerné.

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

L'accès à la formation se fera dans un délai minimum de 72 heures ouvrées après acceptation par le client de la formation (signature du contrat ou convention), lors d'un achat en ligne via CB l'accès à la formation est instantané.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Direction Pédagogique :
Sylvie CANAC, Présidente H24 CAMPUS



Durée de la formation :

150 h



Modalité :

E-Learning



Eligible :

OPCO, AGEFICE, FIFPL



Tarif :

1 100 €



PROGRAMME

UNITÉ 1 : LES SAVOIRS GÉNÉRAUX

- La présentation du secteur de l'assurance.
- Les entreprises d'assurances.
- L'opération d'assurance.
- Les différentes catégories d'assurance.
- L'intermédiation en assurance.
- La relation avec le client.
- La lutte contre le blanchiment.

UNITÉ 2 : LES ASSURANCES DE PERSONNES INCAPACITÉ INVALIDITÉ – DÉCÈS – DÉPENDANCE – SANTÉ

- L'assurance contre les risques corporels (incapacité-invalidité-décès).
- La dépendance.
- L'assurance complémentaire santé.

UNITÉ 3 : LES ASSURANCES DE PERSONNES : ASSURANCES VIE ET CAPITALISATION

- La prise en compte des besoins.
- Les principales catégories de contrats.

UNITÉ 4 : ASSURANCES DE PERSONNES : LES CONTRATS COLLECTIFS

- L'assurance de groupe.
- Contrats collectifs au profit des salariés.

UNITÉ 5 : ASSURANCES DE BIENS ET DE RESPONSABILITÉ

- L'appréciation et la sélection du risque.
- Les différents types de contrats.
- Les assurances des risques d'entreprises.
- La présentation des garanties et la tarification.
- La vie du contrat.



MOYENS & OUTILS UTILISÉS

Plateforme pédagogique 100% compatible sur tous supports informatiques et accessible 7j/7 et 24h/24. Nécessite un ordinateur et un accès internet. Le parcours de formation met à disposition des ressources vidéos, sonores et des supports téléchargeables au format pdf.



MODALITÉS D'EXAMEN

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances. Pour être lauréat de la formation, l'apprenant devra obtenir une note à plus de 50% de bonnes réponses.

Les chiffres
de cette formation

100%
de réussite

90%
de satisfaction

33
stagiaires



**Vous êtes intéressé(e)s par
cette formation**

Contactez un conseiller formation :
05 32 74 83 00 | contact@h24campus.com



Courtier en crédit avec assurance en accessoire (ORIAS IOBSP1 et IAS3)

La formation « Courtier en crédit avec assurance en accessoire (ORIAS IOBSP1 et IAS3) » permet de satisfaire aux exigences de capacité professionnelle posées par l'arrêté du 18 juillet 2022. Cette formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent acquérir le statut de courtier en opérations de banque et services de paiement mais qui ne disposent pas de la capacité professionnelle requise. Cette formation allie les compétences de professionnels du secteur afin de proposer un parcours adapté au terrain. L'attestation de stage « mandataire en assurance à titre accessoire » permet de satisfaire aux exigences de capacité professionnelle posées par la loi. Cette formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent exercer l'activité d'intermédiation à titre accessoire de leur activité principale en complément du courtage en crédit. H24 Campus est un organisme de formation spécialisé dans les domaines de l'assurance, de la banque, de la finance et de l'immobilier. Son équipe de formateurs experts vous offre un accompagnement concret.

À l'issue de cette formation, chaque participant sera capable de :

- Répondre aux exigences du livret formation posées par la loi pour les Mandataires en Opérations de Banque et Services de Paiement (délivrance du livret niveau II).
- Justifier auprès de l'ORIAS de sa capacité professionnelle en tant que mandataire en financement ou mandataire non exclusif.
- Répondre aux obligations légales entrées en vigueur au 18 juillet 2022.

PUBLICS CONCERNÉS & PRÉREQUIS

- **Public concerné :** Toute personne souhaitant obtenir le statut de courtier en opérations de banque et services de paiement, ainsi que le statut d'intermédiaire en opérations d'assurances.
- **Conditions d'accès :** Aucune.

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

L'accès à la formation se fera dans un délai minimum de 72 heures ouvrées après acceptation par le client de la formation (signature du contrat ou convention), lors d'un achat en ligne via CB l'accès à la formation est instantané.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Direction Pédagogique :
Sylvie CANAC, Présidente H24 CAMPUS



Durée de la formation :

165 h



Modalité :

E-Learning



Eligible :

OPCO, AGEFICE, FIFPL



Tarif :

1 250 €



PROGRAMME

TRONC COMMUN

- **UE1** : Les savoirs généraux : Les différentes catégories réglementaires d'IOBSP (art. R. 519-4 COMOFI) et les modalités d'exercice de l'activité : contenus et limites.
- **UE2** : Connaissances générales sur le crédit : Analyse des caractéristiques financières d'un crédit.
- **UE3** : Notions générales sur les garanties : Notions générales sur les sûretés.
- **UE4** : Notions générales sur les assurances des emprunteurs : Généralités.
- **UE5** : Les règles de bonne conduite : La protection du client, La prévention du surendettement et l'endettement responsable.
- **UE6** : Contrôles et sanctions : Connaissance des infractions et manquements relatifs au non-respect des règles figurant au titre Ier du livre III du code de la consommation et de leurs sanctions, Rôle de l'autorité de publicité.

MODULES DE SPÉCIALITÉ

- **Module n°1** : Crédit à la consommation et crédit de trésorerie (20 heures).
- **Module n°2** : Le regroupement de crédits (20 heures).
- **Module n°3** : Les services de paiements (10 heures).
- **Module n°4** : Le crédit immobilier (40 heures).

IAS3 au choix

- Spécialité santé.
- Spécialité emprunteur.
- Spécialité IARD.
- Spécialité Auto.



MOYENS & OUTILS UTILISÉS

Plateforme pédagogique 100% compatible sur tous supports informatiques et accessible 7j/7 et 24h/24. Nécessite un ordinateur et un accès internet. Le parcours de formation met à disposition des ressources vidéos, sonores et des supports téléchargeables au format pdf.



MODALITÉS D'EXAMEN

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances. Pour être lauréat de la formation, l'apprenant devra obtenir une note à plus de 50% de bonnes réponses.



**Vous êtes intéressé(e)s par
cette formation**

Contactez un conseiller formation :
05 32 74 83 00 | contact@h24campus.com



Pack habilitation ORIAS (CIF, IOBSP, IAS)

Cette formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent obtenir les clés des métiers de l'investissement et de la gestion de patrimoine, et acquérir des bases solides permettant de développer ou faciliter la relation commerciale dans le cadre de projets d'investissements et de gestion de patrimoine. H24 Campus est un organisme de formation spécialisé dans les domaines de l'assurance, de la banque, de la finance et de l'immobilier. Son équipe de formateurs experts vous offre un accompagnement concret.

À l'issue de cette formation, chaque participant sera capable de :

- Mettre en place et suivre une relation commerciale BtoC.
- Accompagner les clients sur l'ensemble des démarches d'investissement.
- Connaître les éléments nécessaires aux différentes opérations pouvant constituer un investissement immobilier ou financier.
- Justifier auprès de l'ORIAS de sa capacité professionnelle pour les statuts IOBSP Niv 1 et IAS Niv 1 et Statut CIF.

PUBLICS CONCERNÉS & PRÉREQUIS

• **Public concerné :** Toute personne souhaitant travailler dans les métiers de l'investissement.

• **Conditions d'accès :** Avoir une expérience significative de relation directe avec le client final ou BtoC (idéalement dans l'immobilier, assurance ou banque) ou toute personne souhaitant se reconvertir dans les métiers de l'investissement.

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

L'accès à la formation se fera dans un délai minimum de 72 heures ouvrées après acceptation par le client de la formation (signature du contrat ou convention), lors d'un achat en ligne via CB l'accès à la formation est instantané.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Direction Pédagogique :
Sylvie CANAC, Présidente H24 CAMPUS



Durée de la formation :

450 h



Modalité :

E-Learning



Eligible :

OPCO, AGEFICE, FIFPL



Tarif :

2 650 €



PROGRAMME

Livret Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de paiement (IOBSP1)

TRONC COMMUN (60 heures)

- **UE1** : Les savoirs généraux : Les différentes catégories réglementaires d'IOBSP (art. R. 519-4 COMOFI) et les modalités d'exercice de l'activité : contenus et limites.
- **UE2** : Connaissances générales sur le crédit : Analyse des caractéristiques financières d'un crédit.
- **UE3** : Notions générales sur les garanties : Notions générales sur les sûretés.
- **UE4** : Notions générales sur les assurances des emprunteurs : Généralités.
- **UE5** : Les règles de bonne conduite : La protection du client, La prévention du surendettement et l'endettement responsable.
- **UE6** : Contrôles et sanctions : Connaissance des infractions et manquements relatifs au non-respect des règles figurant au titre Ier du livre III du code de la consommation et de leurs sanctions, Rôle de l'autorité de publicité.

MODULES DE SPÉCIALITÉ

- **MODULE n°1** : Crédit à la consommation et crédit de trésorerie (20 heures).
- **MODULE n°2** : le regroupement de crédits (20 heures).
- **MODULE n°3** : Les services de paiements (10 heures).
- **MODULE n°4** : Le crédit immobilier (40 heures).

Livret Intermédiaire en Assurance (IAS1)

- **UNITÉ 1** : Les savoirs généraux
- **UNITÉ 2** : Les assurances de personnes (incapacité – invalidité – décès – dépendance – santé)
- **UNITÉ 3** : Les assurances de personnes : assurances vie et capitalisation
- **UNITÉ 4** : Les assurances de personnes : les contrats collectifs
- **UNITÉ 5** : Les assurances de biens et de responsabilité

Livret Conseiller en Investissements Financiers (CIF)

- **UNITÉ 1** : Les connaissances générales sur le conseil en investissements financiers
- **UNITÉ 2** : Les connaissances générales sur les modes de commercialisation des instruments financiers
- **UNITÉ 3** : Les règles de bonne conduite des conseillers en investissements financiers
- **UNITÉ 4** : Les règles d'organisation des conseillers en investissements financiers



MOYENS & OUTILS UTILISÉS

Plateforme pédagogique 100% compatible sur tous supports informatiques et accessible 7j/7 et 24h/24. Nécessite un ordinateur et un accès internet. Le parcours de formation met à disposition des ressources vidéos, sonores et des supports téléchargeables au format pdf.



MODALITÉS D'EXAMEN

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances. Pour être lauréat de la formation, l'apprenant devra obtenir une note à plus de 50% de bonnes réponses.



**Vous êtes intéressé(e)s par
cette formation**

Contactez un conseiller formation :
05 32 74 83 00 | contact@h24campus.com

